



CLaC'Infos n°14

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Mars 2022

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité. N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.

Sommaire

1. Editorial du président du CLC29
2. Actualités du CLC29
3. Position du CLC29
4. Tribune libre
5. Revue des médias
6. Conseil de lecture supplémentaire
7. Le Quiz du mois

Editorial

Paix et Laïcité

Le Comité Laïcité Citoyenneté 29 condamne sans réserve l'invasion meurtrière déclenchée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine.

Alors que nous étions convaincus que l'Europe, compte tenu de son histoire, de sa diplomatie, de sa politique de dissuasion, était préservée d'un retour au conflit armé, à la guerre dans toute sa cruauté ; cette agression, cette invasion meurtrière nous démontre qu'au contraire : la paix, la liberté de conscience, le respect des autres dans leurs différences, l'universalisme sont des engagements, des convictions, des devoirs humanistes qu'il convient de défendre partout et en permanence.

C'est pourquoi, les arguments évoqués, parfois repris par certains responsables politiques français, ne sauraient conférer une quelconque légitimité à cette agression, qui a déjà fait beaucoup trop de morts et de blessés.

Le prétexte affiché de combattre le nationalisme agressif de l'Ukraine et la volonté de faire porter à l'OTAN la responsabilité de cette guerre sont inacceptables.

Au nom de l'idéal universaliste et laïque qui nous anime, nous condamnons toute forme de nationalisme conquérant. Nous appelons de nos vœux la fin immédiate de cette guerre et le respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Dans cette partie du monde, comme partout ailleurs, **la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes constitue un principe universel et inaliénable**. Ce recours à la force brutale en Europe, continent qui a connu les atrocités de la seconde guerre mondiale, alors même qu'existent aujourd'hui des instances de contact, de négociation et de dialogue, est inadmissible, incompréhensible et irresponsable.

Dans ce contexte, nous soutenons et soutiendrons toutes les initiatives qui permettront de mettre un terme à ce conflit meurtrier et de conforter le peuple ukrainien dans son droit légitime à disposer de son destin.

Jean Pierre HUE
Président du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Actualités du CLC29

Les membres du CLC29 se réjouissent de pouvoir reprendre leurs activités avec divers publics - la menace épidémique, desserrée mais pas disparue, nous faisant, quelles que soient les actions, agir avec la prudence nécessaire.

En premier lieu, il est rappelé que le début d'année est l'occasion de renouveler son adhésion au Comité Laïcité Citoyenneté 29. Ce soutien aux actions du Comité octroie le droit de participer à l'assemblée générale et ainsi de prendre part aux décisions qui permettent de promouvoir, vers un large public, les valeurs universelles de Laïcité et d'Universalité que nous défendons.

Quatre séquences de formation-explicitation de la laïcité française et de l'un de ses corollaires, l'égalité des femmes et des hommes, sont prévues à l'ABAAFE en mars-avril.

Sur invitation du proviseur, le CLC29 sera présent au lycée La Pérouse Kerichen de Brest le vendredi 8 avril pour une journée destinée aux lycéens et plus spécifiquement les élèves de Seconde - et leurs enseignants - sur le thème « Citoyenneté, Engagement et Responsabilité ».

Mme le Principal du collège de Crozon recevra des membres du CLC29 pour connaître les démarches et documents prévus pour des actions avec et en faveur des collégiens, ainsi que pour mettre en contact les enseignants et nos représentants.

Un projet de rencontres et interventions avec les publics fréquentant la médiathèque de l'Europe initié en septembre, puis suspendu suite aux mesures sanitaires, est à nouveau à l'étude avec le personnel concerné.

Suite au franc succès rencontré en 2018 avec la projection-débat de « Les trois vies du Chevalier de La Barre », il est proposé de renouveler l'événement avec un nouveau film, dont le choix est actuellement soumis à l'avis des administrateurs.

Position du CLC29

Pour nourrir le « grand débat national » proposé par le Président de la République début 2019 (mais qui s'en souvient ?), le Comité Laïcité République avait présenté « quatorze préconisations pour une laïcité émancipatrice »(1).

Depuis, où en sommes-nous ?

Plusieurs de ces demandes, et non des moindres, ont été suivies d'effet, soit par la voie législative, soit par la voie réglementaire. L'énumération qui suit n'est pas exhaustive. Elle témoigne cependant de l'avancée de nos idées et des succès enregistrés dans la promotion de la laïcité.

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a ainsi intégré l'exigence de neutralité professionnelle dans le secteur social et médico-social, la mise en place d'un contrôle préalable à l'octroi des subventions publiques aux associations culturelles qui sont souvent le faux-nez d'associations culturelles.

À la demande de mise en place d'une instance ministérielle référente sur la laïcité, le gouvernement a substitué la création d'un ministère délégué à la citoyenneté en juillet 2020.

Les ministères concernés ont mis en place, promu ou conforté :

- le principe de laïcité pour toutes les missions assurées dans le cadre des activités scolaires et périscolaires, sans pour autant trancher le sujet des parents accompagnant les sorties scolaires ;
- la formation des agents du service public et des élus, et l'affirmation de la neutralité pour les agents publics et les auxiliaires du service public ;
- le statut de neutralité dans les entreprises privées.

L'Observatoire de la laïcité, au statut et aux missions confuses, a été remplacé en juin 2021 par un Comité interministériel de la laïcité placé sous la présidence du premier ministre.

Au delà de la publication de ces mesures, il nous faut bien entendu demeurer vigilant quant à leur mise en œuvre et l'appréciation de leur efficacité.

D'autres préconisations, les plus emblématiques peut-être, n'ont à l'inverse, reçu aucun début de concrétisation.

Nous continuerons donc de soutenir les demandes :

- De constitutionnalisation des dispositions des articles 1 et 2 de la loi de 1905 ;
- D'abrogation progressive et concertée du concordat et des statuts dérogatoires à la séparation des Églises et de l'État sur le territoire métropolitain et les territoires ultra-marins ;
- De désengagement progressif de l'État et des collectivités du financement des établissements privés d'enseignement.

(1) <https://www.laicite-republique.org/14-mesures-pour-une-laicite-liberatrice-8-mars-2019.html>



Tribune libre

Chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil d'administration du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Avis personnel, partage d'impressions, sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, c'est Michèle Jarron, secrétaire du CLC29, qui partage son billet d'humeur.

Laïcité, laïcité... non, ce n'est pas un mantra ; mais oui, la composante nécessaire d'une vie heureuse et fertile pour le citoyen de toute république au fonctionnement démocratique.

Et où trouve-t-on ce précieux ingrédient ? Comment le fait-on pousser, comment le conserve-t-on ? Et d'ailleurs, se conserve-t-il hors de fréquentes récoltes ?

Allons, et sans fioritures : la mise en œuvre de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ne peut se faire qu'en l'absence des contraintes infligées à la pensée individuelle par les effrayeurs professionnels, toutes églises confondues, qui déclarent pervertisseur et envoyé du Malin, celui qui doute, celui qui fait douter, voire qui nie les raisons d'avoir peur, et en appelle constamment à la raison.

La fraternité se découvre dans le partage des tâches entre personnes à l'esprit libéré des chaînes de la croyance - ou en chemin de s'en libérer. Et ce n'est pas le milieu familial et social qui assume, systématiquement, cette démarche.

Le seul univers où la règle du jeu soit la conquête de la liberté de l'esprit, c'est l'école, la vraie « école libre », celle de la République - à condition, évidemment, que pendant des décennies on ne la remplace insidieusement par une garderie-pour-tous-et-pour-tous-les-âges.

C'est pourtant cette situation dégradée que connaît notre Ecole.

Aussi le dernier essai d'Alain BENTOLILA *Pour une école de la résistance (Odile Jacob mars 2022)* est-il l'annonce d'une possible aurore éclatante. Merci à notre ami Jean-Michel P. de me l'avoir fait lire. Je ne résiste pas au plaisir de rapporter la 4^e de couverture, signée de l'auteur

« A Bilal, petit-fils qui porte mes espoirs d'un monde de diversité et de tolérance.

A quoi bon se battre pour tenter de laisser à ceux qui arrivent une planète « vivable » si leurs esprits, privés de mémoire, incapables de questionnement et sans désir d'élévation, étaient condamnés à errer dans un désert culturel et spirituel, à la merci du premier mot d'ordre, trompés par le moindre mirage, impressionnés par l'image la plus dérisoire ? »

Merci à Madame Brivoal (CP Ecole communale Paris XIè), à Madame Bruneteau et Madame Brandon (CE 1&2, CM 1&2 Ecole communale Champs s/ Marne) de nous avoir tous considérés comme de futurs citoyens à instruire et élever - dans les années 50.

Michèle JARRON

Revue des médias

La sélection de la rédaction

En Afghanistan, les talibans ordonnent la fermeture des collèges et lycées aux filles



Le Monde, 23 mars 2022

Accès libre et gratuit

Les jeunes Afghanes venaient tout juste de retrouver les bancs des établissements scolaires, qui rouvraient mercredi pour la première fois depuis la prise de pouvoir des talibans, en août.

Les talibans ont ordonné, mercredi 23 mars, la fermeture des collèges et lycées pour les filles en Afghanistan, quelques heures seulement après leur réouverture, a confirmé un responsable taliban.

« Oui c'est vrai », a déclaré sans autre commentaire à l'Agence France-Presse (AFP), Inamullah Samangani, porte-parole des talibans, confirmant des informations selon lesquelles les filles avaient été priées de retourner chez elles. Aucun responsable taliban n'était immédiatement joignable pour expliquer la raison de cette décision.

[Lire la suite](#)

Les éléments de la revue des médias sont sélectionnés à titre informatif et ne reflètent pas nécessairement la position du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

CHARLIE HEBDO.fr

Écoles hors contrat : les territoires perdus de l'Éducation nationale *Charlie Hebdo, 9 mars 2022*

Accès libre et gratuit via le Comité Laïcité République

Un monde qui se répartit par « races », Vichy qui n'est pas enseigné... Voilà quelques-unes des dérives qui ont cours dans plusieurs écoles hors contrat en France, notamment chez les ultracathos. Le Comité national



Wauquiez fait voter une charte de « défense des valeurs de la France » et est accusé de « racolage »

d'action laïque (Cnal), qui milite pour la laïcité à l'école, a lancé une grande enquête sur ces établissements privés, en demandant de consulter leurs rapports d'inspection, jamais rendus publics jusque-là. Nous avons pu les consulter en exclusivité. Malgré plusieurs manquements manifestes, certaines écoles continuent d'accueillir des enfants. En plus, bien que hors contrat, elles sont financées en partie par de l'argent public.

[Lire la suite](#)



Collectif laïque national "Ne laissons pas remettre en cause la neutralité du sport !" (Collectif laïque national, 16 mars 22)
Comité Laïcité République, 17 mars 2022
Accès libre et gratuit

Depuis plusieurs semaines, l'association Alliance citoyenne, après avoir mené des actions pour le port du burqini à la piscine de Grenoble ou le voile islamique dans une salle de sport lyonnaise, s'attaque aux clubs de football.

[Lire la suite](#)



Femme voilée sur une affiche : "Le Conseil d'État donne raison au Planning familial 71" (lejsl.com , 10 mars 22)
Comité Laïcité République, 20 mars 2022
Accès libre et gratuit

Dans une ordonnance rendue jeudi 10 mars, le Conseil d'État, saisi par le maire de Chalon-sur-Saône, Gilles Platret, suite à une décision en référé du tribunal administratif de Dijon, donne raison au Planning familial 71. Le maire de Chalon avait estimé que l'affiche, préparée par l'association pour annoncer l'organisation, le samedi 12 mars, d'une rencontre consacrée aux droits des femmes place de l'Hôtel de Ville, ne respectait pas le principe de laïcité et incitait au communautarisme au motif qu'on y voit une femme voilée.

[Lire la suite](#)

Ouest-France, 17 mars 2022
Accès libre et gratuit

Le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a présenté une « Charte pour la défense des valeurs de la France et de la laïcité » comme condition aux subventions octroyées par la région et suscité de vives critiques. Le texte doit être voté ce 17 mars.

[Lire la suite](#)



Regards de femmes : A quoi sert vraiment la journée internationale des droits des femmes
Sud Radio, 5 mars 2022
Accès libre et gratuit

Interview de Michèle Vianès, présidente de l'ONG Regards de Femmes.

La journée internationale des droits des femmes a notamment pour objectif de rappeler les avancées entre le 8 mars précédent et le 8 mars actuel, mais également de porter les attentes pour l'année à venir pour les droits des femmes.

[Ecouter la suite](#)



Journées des droits des femmes à Poitiers : une banderole qui crée la polémique
La Nouvelle République, 8 mars 2022
Accès libre et gratuit

L'un des visages dessinés sur les banderoles choisis par la Ville de Poitiers pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes porte un voile. Ce qui n'est pas du goût d'élus de l'opposition qui le font savoir ce mardi 8 mars.

[Lire la suite](#)



Ukraine : et si c'était une guerre de religion ?

France Inter, Le monde d'après, 14 mars 2022

Accès libre et gratuit

Les combats continuent en Ukraine. La situation est particulièrement dramatique dans la ville de Marioupol alors que les pourparlers entre Russes et Ukrainiens ont été suspendus jusqu'à demain matin. Et l'agression russe possède aussi une forte dimension religieuse.

[Ecouter la suite](#)



Alain Manac'h : l'éducation populaire

France Bleu Isère, 23 mars 2022

Accès libre et gratuit

L'éducation populaire c'est l'idée d'éducation tout au long de la vie... et surtout pas de confusion éduquer ça ne veut pas dire dresser, formater conditionner... Cela veut dire développer les capacités des personnes...

[Ecouter la suite](#)

Conseil de lecture supplémentaire

FATOU
DIOME

Marianne
face aux faussaires



Marianne face aux faussaires

Essai de Fatou Diome, Albin Michel

Publié le 2 mars 2022

« Vivant en France depuis 1994, française depuis 2002, j'ai constaté l'évolution du discours politique qui n'a cessé de dériver, jusqu'à la cristallisation actuelle autour de l'identité. Pour la binationale que je suis, construite par la langue et les valeurs humanistes, la tristesse va crescendo. Bien que consciente de mon impuissance, j'ai la faiblesse de ne pouvoir être indifférente aux voix qui s'élèvent, prônant la haine. » Fatou Diome

Dans cet essai personnel et émouvant, Fatou Diome renvoie dos à dos les identitaires étriqués et les opportunistes victimaires, qui monopolisent le débat politique. Elle défend Marianne contre les faussaires des deux camps et dessine une France ouverte, laïque, lucide et généreuse, celle qui lui donne envie de se sentir française et sénégalaise.

La romancière Fatou Diome s'est fait connaître en 2003 avec *Le Ventre de l'Atlantique*, grand succès traduit en une vingtaine de langues. Plus récemment, elle a publié aux éditions Albin Michel un roman, *Les Veilleurs de Sangomar*, et un recueil de nouvelles, *De quoi aimer vivre*. Elle est aussi l'auteure de plusieurs essais dont, en 2017, *Marianne porte plainte !*, auquel ce texte fait écho.

[Acheter le livre](#)



Le QUIZ du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la citoyenneté et la laïcité !

Question 1 : En Alsace-Moselle, un évêque est :

- A - Un salarié de l'Église catholique
- B - Un salarié de la région Alsace
- C - Un fonctionnaire d'État de catégorie A

[Accéder à la réponse 1](#)

Question 2 : Dans quel cas le président de la République peut-il être destitué ?

- A - En cas d'infraction pénale
- B - En cas d'atteinte à la dignité de la fonction
- C - En cas de cohabitation

[Accéder à la réponse 2](#)

Question 3 : Peut-on être privé de son droit de vote ?

- A - Oui
- B - Non

[Accéder à la réponse 3](#)

Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

Le Comité Laïcité Citoyenneté 29 est reconnu d'intérêt général et peut, à ce titre, émettre un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts 66% du montant de l'adhésion.

[J'adhère, je renouvelle mon adhésion](#)

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

[Je m'abonne au CLaC'Infos](#)

Comité Laïcité Citoyenneté 29
29200 BREST
contact@comitelaicite29.fr



Directeur de la publication :
Président du CLC29

Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2022 Comité Laïcité Citoyenneté 29